Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage



CONFEMEN infos

n° **15**

La lettre d'information du Secrétariat Technique Permanent de la CONFEMEI

SOMMAIRE

Passation de pouvoir entre Monsieur Ousmane S. Mamadou et l'Honorable Kelly Lamrock (enturbané)



Spéciale 53° Session ministérielle

Editorial

0:

Mémorandum : un acte fondateur majeur

05

L'appel de Caraquet

06

Enseignement secondaire : Une préoccupation partagée dans l'espace francophone

08

53e session ministérielle : Des conclusions satisfaisantes

Ш

Journée internationale de la Francophonie : la "rencontre" au cœur de la fête de la Francophonie

12

Départ

EDITORIAL



omme nous vous l'annoncions dans le numéro 13, votre journal vient de faire peau neuve. Une nouvelle charte graphique, avec des couleurs harmonisées et en cohérence avec les couleurs officielles de la CONFEMEN.

Notre démarche procède de notre volonté de nous forger une nouvelle identité visuelle forte et cohérente dans toutes les composantes de notre communication. Notre espoir et notre réconfort, c'est que ce nouvel habillage de votre

journal vous plaise et qu'il vous incite à le lire davantage, mais aussi à contribuer à l'enrichir et à le rendre toujours plus proche de vos attentes d'information. Vous pourrez ainsi nous transmettre vos contributions écrites, notamment sur les expériences réussies et les cas de bonnes pratiques dignes d'être partagés avec les acteurs d'autres pays. Nous nous ferons un point d'honneur de les publier.

En attendant que vous nous informiez de ces riches particularités qui caractérisent l'éducation dans votre pays, je voudrais quant à moi vous entretenir des activités que la CONFEMEN a eu à faire depuis mars 2008, date de parution du dernier numéro.

D'abord, la 53° session ministérielle de notre institution, tenue du 2 au 7 juin 2008 à Caraquet (Canada/Nouveau-Brunswick) sur le thème *Enseignement secondaire et perspectives*, et dont les conclusions ont, été à tous points de vue, satisfaisantes. L'adoption par les ministres, d'un Mémorandum sur cette question, est un acte fondateur majeur qui aura des incidences positives certaines sur les politiques éducatives des pays. Les ministres se sont dits convaincus de la position stratégique de l'enseignement secondaire dans le développement durable et le développement du capital humain de chaque pays et ont convenu, dans une approche holistique de l'éducation, des orientations à privilégier pour assurer l'accès et la qualité de l'enseignement secondaire ainsi que la mobilisation des ressources qu'il requiert.

Ensuite, le Concours des dix mots de la Francophonie, qui cette année, a été étendu à onze régions du Sénégal, conformément à notre engagement de l'année dernière, et dont la CONFEJES s'est engagée, en raison de la convergence de nos missions en faveur de la jeunesse et du partenariat fructueux entre nos deux institutions, à assurer la publication des œuvres des lauréats, y compris celle de l'édition 2007. Un bel hommage à ces jeunes talents!

Enfin la réunion du Groupe de travail des correspondants nationaux des pays membres du Bureau tenue en avril 2008 ainsi que la réunion du Comité scientifique du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) qui s'est déroulée du 30 avril au 06 mai 2008 à Zurich (Suisse) et dont les résultats ont été présentés aux ministres lors de leur 53° session à Caraquet.

Voici l'essentiel de l'information de ce numéro 15 que je vous invite à lire.

Mme Adiza HIMA Secrétaire Générale

Mémorandum sur l'enseignement secondaire et perspectives

Un acte fondateur majeur

Réunis à Caraquet (Nouveau-Brunswick) pour leur 53° session, les ministres ont adopté un mémorandum sur l'enseignement secondaire et perspectives, thème de ladite session.

En voici l'intégralité.

Convaincus de la position stratégique de l'enseignement secondaire dans le développement durable et le développement du capital humain de chaque pays;

Conscients de la mission centrale de l'enseignement secondaire pour permettre à chaque jeune d'acquérir les compétences de base, pour son épanouissement personnel, pour la

poursuite d'études supérieures, pour son insertion sociale et professionnelle;

Conscients des coûts élevés de l'enseignement secondaire et des efforts énormes à déployer;

Constatant que, suite aux efforts déployés dans un grand nombre de pays pour atteindre les objectifs de l'EPT, les flux d'élèves arrivant du primaire ne peuvent être toujours accueillis dans l'enseignement secondaire, cette situation créant de fait un goulot d'étranglement;

Constatant les lacunes en matière de formation des enseignants, de pertinence des curricula, de dispositifs d'évaluation et de matériel didactique;

Constatant les difficultés dans la mobilisation des ressources nécessaires au développement de l'enseignement secondaire;

les ministres et chefs de délégation réunis à l'occasion de la 53^e session ministérielle de la CONFEMEN conviennent des orientations à privilégier pour assurer l'accès et la qualité de l'enseignement secondaire ainsi que la mobilisation des ressources qu'il requiert. Les ministres s'accordent à privilégier



Photo de famille à l'ouverture de la réunion ministérielle

intégrée de l'éducation.

une approche holistique

de l'Éducation et à

promouvoir une politique

En ce qui a trait à l'accès et à l'équité :

Les problèmes d'accès reliés à la distance et au m a n q u e d'infrastructures, au déficit chronique d'enseignants qualifiés et aux lacunes concernant la diversification des filières risquent de s'accentuer. Il conviendrait dès lors :

- d'étendre le droit à l'éducation au niveau secondaire (éducation de base de 9 à 10 ans);
- de mieux harmoniser les politiques d'éducation et de développement et se doter d'une stratégie sectorielle globale;
- de développer l'offre éducative (infrastructures, personnel enseignant qualifié, carte scolaire) en réponse à la croissance de la demande d'enseignement secondaire;
- de diversifier les modes de formation pour favoriser l'accès, la rétention et la réussite de tous les élèves;
- de développer les formations professionnelles en relation avec le marché de l'emploi ;
- de soutenir l'accès des filles à l'enseignement secondaire, notamment par des actions de sensibilisation, des mesures de soutien aux familles, des activités d'alphabétisation des parents, le recrutement d'enseignantes et la mise sur pied de collèges de proximité;
- d'inciter les filles à suivre les filières de formation généralement choisies par les garçons;
- d'encourager la mise en place de mesures sociales visant à favoriser l'accès des élèves issus de milieux défavorisés;
- de faciliter la réinsertion scolaire des jeunes déscolarisés par la mise sur pied de centres de formation à des métiers;
- de développer des stratégies de recrutement et

d'attraction d'enseignants qualifiés en milieux ruraux;

- de développer une politique de scolarisation des nomades;
- d'ajuster le calendrier scolaire pour tenir compte de la réalité des communautés;
- de mettre en place des mesures pour faciliter l'accès et la réussite des élèves handicapés et de ceux éprouvant des difficultés d'apprentissage.

En ce qui a trait à la qualité et à la pertinence de l'enseignement et de l'apprentissage :

Quatre priorités devraient être mises au centre des politiques d'éducation pour rendre l'enseignement secondaire plus pertinent et de meilleure qualité :

La professionnalisation des enseignants

- renforcer les capacités des formateurs dans les instituts de formation initiale et mettre en œuvre une réforme de la formation initiale des enseignants qui s'appuie sur les approches retenues dans les curricula et sur une meilleure articulation entre la théorie et la pratique ;
- assurer un suivi sur le terrain des enseignants par les chefs d'établissement, par les conseillers pédagogiques et d'orientation scolaire, par les inspecteurs à l'aide de l'évaluation;
- renforcer la formation continue pour répondre aux besoins concrets des enseignants, y compris pour les nouveaux agents, mais également pour les chefs d'établissement à travers notamment des structures d'échange pédagogique de base;
- valoriser le métier d'enseignant et améliorer les conditions de travail des personnels éducatifs ;
- concevoir des plans de carrière en relation avec une politique de motivation adaptée.

Les curricula

 concevoir des curricula reposant sur une approche par compétences en fonction des réalités locales,





Mme Hima (2° à partir de la droite) lors de la présentation du bilan du Biennum 2006-2008 devant les ministres.

régionales et répondant aux attentes et besoins de la société, tout en prenant en compte les capacités réelles des élèves. Des « socles de compétences » doivent pouvoir être élaborés sur la base des finalités assignées à l'enseignement;

- diversifier les curricula permettant des choix d'orientation en vue de favoriser la poursuite du cursus scolaire (notamment après le 1er cycle du secondaire) et l'entrée dans la vie active;
- mettre à disposition des manuels, des matériels didactiques et des équipements adaptés aux objectifs et aux référentiels;
- procéder à la mise en œuvre des curricula après une phase expérimentale pour bien s'assurer de la qualité et de la pertinence des outils avant de les généraliser;
- mettre en place un dispositif externe de veille de la mise en œuvre des curricula;
- réduire les distorsions entre les curricula officiels et les curricula réellement mis en œuvre;
- encourager l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service de l'apprentissage et de l'enseignement.

Un pilotage efficace de l'éducation

- mettre en place un dispositif national d'évaluation et de pilotage qui soit visible, connu et bien doté en moyens opérationnels. Assurer la communication des résultats auprès des écoles afin qu'elles puissent élaborer des pistes de remédiation;
- développer des instruments statistiques aux niveaux local, régional, national pour objectiver les résultats de chaque établissement. Rendre fiable les données collectées, développer des indicateurs et en assurer la communication;
- mettre en place des mécanismes de reddition de comptes;
- former les directeurs d'école au « leadership » pédagogique.



Une vue de la salle lors de la réunion du Bureau

<u>L'environnement</u> <u>scolaire</u> <u>favorable</u> <u>aux</u> <u>apprentissages</u>

- concevoir des normes pour la construction, la maintenance et la gestion des infrastructures scolaires applicables aux différentes autorités éducatives, publiques ou privées. Contrôler leur mise en œuvre sur le terrain;
- prendre en compte les besoins des élèves pour les motiver et les attirer dans les écoles (prise en compte des besoins des filles, qualité de l'environnement rendu agréable, place pour les loisirs, la sécurité, la santé, la nutrition...);
- développer des écoles qui soient favorables aux initiatives pédagogiques;
- équiper les établissements d'enseignement secondaire en centres de ressources documentaires, en matériels didactiques et pédagogiques adaptés;
- construire des infrastructures adaptées aux besoins des jeunes filles et des apprenants à besoins spécifiques;

• renforcer le personnel administratif et technique pour créer un environnement favorable à l'apprentissage.

En ce qui a trait à la mobilisation et à la gestion des ressources :

Deux problèmes majeurs sont à mentionner : l'insuffisance chronique des ressources mobilisées, notamment en raison de la baisse de l'aide publique au développement, et une mauvaise utilisation de celles disponibles. Pour pallier ces insuffisances, il conviendrait :

- d'augmenter le budget de l'État consacré à l'éducation et investir davantage dans l'enseignement secondaire;
- de diversifier des sources de financement en faveur de l'enseignement secondaire, à travers la mobilisation des ressources auprès des Partenaires techniques et financiers (PTF) et aussi auprès des organisations gouvernementales et non gouvernementales francophones;
- de renforcer le partenariat avec le secteur privé, les collectivités locales, ainsi que les communautés de base;
- de répartir plus rationnellement les ressources disponibles aux différents niveaux du système éducatif (éducation de base, enseignement secondaire, formation professionnelle et technique, enseignement supérieur);
- d'optimiser l'utilisation des ressources humaines et matérielles existantes;
- d'alléger les processus d'utilisation des fonds;
- d'impliquer davantage les communautés à la base, les comités de gestion scolaire et les associations de parents d'élèves;
- de partager les expériences porteuses et renforcer

Initiative de la Communauté française de Belgique

L'État, régulateur des services éducatifs

La Communauté française de Belgique a initié il y a quelques mois une réflexion importante sur les pratiques éducatives purement commerciales qui tendent à se développer au Nord comme au Sud. Cette réflexion a abouti le 23 mai 2008 à la tenue à Bruxelles (Belgique) d'un séminaire intitulé « L'État, régulateur des services éducatifs ». Ce séminaire s'inscrivait dans le cadre de la réflexion mondiale sur l'éducation et visait à se pencher sérieusement sur la croissance exponentielle des pratiques éducatives commerciales qui ne répondent à aucune norme de qualité des services offerts. Le séminaire de Bruxelles visait ainsi à réaffirmer le caractère de bien public de l'éducation, un enjeu de même nature que la défense de la diversité culturelle pour laquelle la Francophonie est fortement engagée.

Dans sa contribution aux débats, la CONFEMEN, représentée par la Secrétaire générale, Mme Adiza HIMA, a estimé que la cession par l'État d'une partie de ses prérogatives au profit du privé ne doit nullement être synonyme de retrait de l'État, même partiel, du champ du suivi et de l'évaluation. Pour s'assurer que les services éducatifs sont faits conformément à ses orientations et à ses instructions officielles, en particulier en ce qui concerne les normes de qualité, l'État doit impérativement développer une capacité de contrôle et d'évaluation fondée sur la rigueur et la compétence, a ajouté Mme HIMA.

Outre les hauts responsables de l'éducation de 40 pays du Nord et du Sud, ce séminaire qui a été clôturé par un Appel, a également enregistré la participation de plusieurs organisations internationales soucieuses de préserver l'éducation de ces pratiques de « marchandisation » préjudiciables à l'équité et à la qualité de l'éducation.

Il faut rappeler que les chefs d'État et de gouvernement, réunis en septembre 2006 à Bucarest pour leur XI° Sommet, se sont engagés à « considérer l'éducation comme une activité porteuse d'identité, de valeurs et de sens. Le droit à une éducation et à une formation de qualité est un droit imprescriptible de tout être humain. En conséquence, l'éducation et la formation ne peuvent être principalement objets de commerce et méritent une approche plus globale, fondée sur la dignité et l'émancipation humaines ainsi que sur le respect des identités culturelles ».

53^e session ministérielle de la CONFEMEN

la coopération dans toutes ses dimensions.

L'Appel de Caraquet

NOUS, MINISTRES DE L'ÉDUCATION DES ÉTATS ET GOUVERNEMENTS AYANT LE FRANÇAIS EN PARTAGE

(CONFEMEN)

RAPPELANT

- les engagements souscrits par la communauté internationale au Forum mondial de Dakar en 2000 et les Objectifs du Millénaire adoptés par l'ONU la même année, mettant particulièrement l'accent sur l'amélioration des systèmes éducatifs et leur performance;
- les engagements des Chefs d'État et de gouvernement pris lors des différents Sommets francophones;
- la nécessité de développer des systèmes d'éducation de qualité accessibles à tous;
- la responsabilité des gouvernements envers l'éducation afin de concourir à la réduction de la pauvreté, au progrès économique et social et au développement durable;
- l'exigence de solidarité internationale afin de promouvoir le dialogue et la cohésion entre les peuples;

CONSIDÉRANT

- les défis pour atteindre une véritable égalité des chances dans les systèmes éducatifs;
- l'importance des diverses évolutions dont celles relatives à la démographie sur les politiques éducatives sachant en particulier que la population mondiale devrait augmenter de 50% d'ici 2050;

CONSTATANT

 que nous sommes aujourd'hui arrivés à miparcours des engagements pris pour 2015 et qu'il est urgent de répondre aux enjeux auxquels nous avons adhéré;

ESTIMONS devoir mettre l'accent sur :

- l'objectif de la généralisation de la scolarisation de base ;
- la poursuite des efforts pour créer un véritable continuum avec les autres niveaux d'enseignement;
- la recherche de pratiques de gestion efficaces et équitables ;
- la pertinence des cursus scolaires organisés en fonction des besoins de la société et de l'économie;
- la promotion de la qualité des formations dispensées.

ESTIMONS

également qu'il convient de renforcer la maîtrise du français, langue d'accès à la connaissance et à l'information, afin de promouvoir un enseignement de qualité dans un environnement multilingue.

LANÇONS UN APPEL EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION AUPRÈS DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA FRANCOPHONIE EN VUE DE :

- renforcer la coopération francophone pour la promotion de l'éducation ;
- promouvoir les pratiques de bonne gouvernance dans les systèmes éducatifs, soutenues par une volonté politique constante et résolue;
- encourager l'institutionnalisation des dispositifs de pilotage et d'évaluation des systèmes éducatifs;
- améliorer la qualité de l'éducation/formation notamment par la professionnalisation des personnels, l'adaptation des curricula aux besoins sociaux et économiques;
- développer la maîtrise du français chez les élèves, les étudiants, les enseignants et les formateurs, dans le respect de la diversité culturelle et linguistique.

Séminaire sur la qualité

Un séminaire sur la qualité de l'éducation a réuni en mai 2008 à Niamey les ministres de six pays d'Afrique francophone. Organisé à l'initiative de la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN), de la Banque mondiale et de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), ledit séminaire a réuni les ministres de l'éducation du Congo, du Burkina Faso, de la Mauritanie, de la Côte d'Ivoire, du Cameroun et du Niger.

Cadre d'échanges entre décideurs politiques en vue de réfléchir sur la problématique, le séminaire de Niamey a également permis de confronter les expériences et d'explorer les pistes éventuelles pour l'amélioration continue de la qualité de l'éducation.

Ce séminaire s'inscrit dans la logique de la réalisation d'un des buts fondamentaux du Forum mondial sur l'Éducation pour tous, celui en l'occurrence d'assurer « la qualité sous ses aspects, dans un souci d'excellence, de façon à obtenir pour tous, des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables, en ce qui concerne la lecture, l'écriture et le calcul ainsi que les compétences indispensables dans la vie courante ».

Fait à Caraquet, Nouveau-Brunswick, le 7 juin 2008.

Enseignement secondaire et perspectives

Une préoccupation partagée dans l'espace francophone

La 53° session ministérielle de la CONFEMEN, tenue à Caraquet (Canada/Nouveau-Brunswick) du 2 au 7 juin 2008, a permis de constater la grande convergence de vue qui existe sur la thématique de ladite session, en l'occurrence "Enseignement secondaire et perspectives". L'adoption par les ministres et chefs de délégation d'un Mémorandum sur cette question traduit l'importance incontestable de cet ordre d'enseignement dans le développement durable et le développement du capital humain, particulièrement dans un contexte de mondialisation.

Pour tenir compte de ce rôle stratégique de l'enseignement secondaire, dans la perspective d'une refondation, il importe de considérer les besoins des élèves, des familles, de la communauté et de la société et d'élaborer un modèle qui répond à ces besoins spécifiques plutôt que de perpétuer un modèle hérité ou imposé qui ne répond plus aux

besoins socioéconomiques. Cette refondation de l'enseignement secondaire est d'autant urgente que les efforts entrepris par les pays en vue d'atteindre l'Éducation pour tous (EPT) ont eu pour effet d'accroître les cohortes d'élèves du primaire, exerçant ainsi une pression sur le secondaire. Or, la réalité actuelle de l'enseignement secondaire dans la plupart des pays ne permet pas d'y faire

face : insuffisance de l'offre éducative, déficit chronique d'enseignants qualifiés, lacunes dans les mécanismes de régulation des flux, du matériel didactique et des programmes d'études qui sont peu adaptés aux besoins des élèves et de la société, ainsi qu'un marché du travail de plus en plus varié et compétitif, etc. Ce sont là autant de handicaps relevés à Caraquet comme étant des obstacles à la qualité et à la pertinence des formations. S'y ajoutent d'autres facteurs importants, telles la mobilisation et la gestion des ressources. Réfléchir à trouver des stratégies efficaces afin de rehausser l'enseignement secondaire sous tous ses aspects, telle est la problématique à laquelle les ministres et chefs de délégation ont donc consacré leurs échanges. Ces échanges ont été nourris par des exposés de cadrage qui ont consisté à présenter les défis majeurs de la société, en lien avec la thématique ; des ateliers où ont été débattues les questions relatives aux trois dégagées dimensions pour cerner problématique (accès équité, qualité et pertinence

des enseignements et des apprentissages, mobilisation et gestion des ressources) ainsi qu'une séance plénière au cours de laquelle les discussions en ateliers ont été mises en commun et le Mémorandum adopté.

Après une présentation de la situation de



Une vue de la table de séance lors de la session ministérielle

l'enseignement secondaire dans l'espace francophone par Madame Agathe Fiset, conseillère en politique éducative de la CONFEMEN, Les exposés de cadrage, unanimement salués pour leur qualité et leur clarté, ont été confiés à experts chevronnés et reconnus pour leur compétence, en l'occurrence MM. Mamadou Ndove, Secrétaire exécutif de l'Association pour le développement l'éducation en Afrique

(ADEA) pour l'accès et l'équité ; Ian Whitman, Directeur de programme pour la coopération avec les pays non membres de l'OCDE pour la qualité et la pertinence des enseignements et des apprentissages; Adriaan Verspoor, consultant indépendant en éducation, pour la mobilisation et la gestion des ressources. L'objectif général de ces exposés de cadrage est d'identifier et d'analyser les contraintes qui se posent au développement de l'enseignement secondaire, de dégager les espaces de liberté susceptibles de fournir les pistes de stratégies et d'actions nouvelles, efficaces et porteuses, d'expliciter les impacts éventuels sur l'ensemble du système éducatif, sur le capital humain et le développement durable.

Des dimensions accès et équité

Avec un taux brut d'admission au premier cycle de l'enseignement secondaire qui varie de 60% à 100%, à l'exception de l'Afrique subsaharienne, dont le taux



Une vue de la salle lors de la réunion des correspondants nationaux

se situe à moins de 40%, l'accès généralisé à l'enseignement secondaire reste encore problématique dans la plupart des pays. Cet accès est particulièrement limité dans plusieurs pays du Sud membres de la CONFEMEN où moins de la moitié des élèves sortant de l'enseignement primaire poursuivent leurs études au secondaire. Cette situation s'accentue davantage au deuxième cycle du secondaire. En ce qui concerne la formation professionnelle et technique formelle, peu d'élèves s'y inscrivent, préférant la voie de la formation générale. Dans la plupart des pays africains membres de la CONFEMEN, les effectifs de la formation professionnelle et technique représentent ainsi moins de 10% des effectifs totaux de l'enseignement secondaire. Si donc le droit à l'éducation est reconnu comme un droit humain fondamental, son exercice effectif reste encore tributaire de plusieurs facteurs discriminatoires liés, notamment, au sexe, à la classe sociale et à l'aire géographique. En milieu rural en particulier, outre l'éloignement des établissements d'enseignement secondaire, l'état des lieux réalisé dans plusieurs pays de la CONFEMEN révèle que malgré l'établissement de la carte scolaire, les inégalités s'accentuent, ce qui s'explique essentiellement par le non-respect des critères d'implantation des établissements scolaires. Du coup, les enfants des familles démunies ont du mal à accéder à l'enseignement secondaire car les frais de scolarité et les coûts d'opportunité sont élevés. La réalité est là, poignante : environ 30% seulement des élèves de chaque cohorte terminent le premier cycle du secondaire et 12%, le deuxième cycle. Le taux de redoublement, quant à lui, se situe au-delà de 20% dans plusieurs pays africains membres de la CONFEMEN. En vue d'améliorer l'accès et l'équité au secondaire, il y a lieu notamment de diversifier le cursus scolaire et de mettre en place des mesures incitatives.

De la qualité et de la pertinence de l'enseignement et de l'apprentissage

Quelles sont les voies d'action à privilégier au sein des pays pour améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement et de l'apprentissage au secondaire?

Quels sont les dispositifs à mettre en place pour assurer l'efficience de ces actions et leur ajustement au gré de l'évolution du contexte social? Ce sont quelques questions autour desquelles se sont articulées les discussions des ministres et chefs de délégation. La qualité et la pertinence de l'enseignement et de l'apprentissage sont, on le sait, forcément liées à la qualification du personnel scolaire, la qualité des curricula et celle du matériel didactique. Or, plusieurs pays confrontés à la fois à une rareté de ressources et à un déficit chronique d'enseignants qualifiés ont dû opter pour le recrutement de personnel enseignant non fonctionnaire, tels que les volontaires et les vacataires, sans leur offrir une formation adéquate. À propos des curricula, des efforts importants de révision des programmes ont été enregistrés dans plusieurs pays. Cependant, des problèmes subsistent, relativement à leur adaptation aux contextes nationaux actuels et aux contenus. Quant aux manuels, ils sont non seulement insuffisants, particulièrement dans les zones rurales, mais ils sont aussi mal répartis et mal gérés. Pour pallier ces difficultés, il faudra, entre autres, repenser la formation initiale et continue du personnel enseignant; réformer les programmes d'études; établir des mesures d'encadrement pour les élèves en difficulté afin de réduire les redoublements; assurer un matériel didactique adéquat en quantité suffisante; garantir son utilisation de façon efficiente; revoir les modalités d'évaluation; etc.

Au plan de l'évaluation précisément, on remarque dans plusieurs pays des contraintes dans l'analyse des politiques éducatives et l'évaluation des acquisitions scolaires. Ce qui se perçoit notamment par l'absence de dispositifs techniques et institutionnels d'évaluation, ainsi que de mesures de l'impact du financement sur les résultats perçus.

De la mobilisation et de la gestion des ressources

Dans la majorité des pays du Sud membres de la CONFEMEN, le budget alloué à l'enseignement secondaire est faible, surtout au regard de l'ampleur des besoins. La vérité est que l'État seul ne peut y faire face. Il doit donc impérativement chercher d'autres partenaires susceptibles d'apporter un soutien substantiel au secondaire. Mais au delà des difficultés de mobilisation des ressources, il y a aussi un autre problème dont on parle peu mais qui s'avère pourtant déterminant. La lancinante question de la gestion, mise en lumière lors des Assises francophones de la gestion scolaire tenues à Antananarivo (Madagascar, 2006) a mis à nu les pratiques qui jurent d'avec l'utilisation efficiente des ressources. La mauvaise gouvernance, centralisation, l'insuffisance et le dysfonctionnement de mécanismes de mobilisation et de gestion des ressources. l'absence de mécanisme professionnalisation de la gestion ainsi que l'absence ou le déficit de concertation et de partenariats, sont

des maux qui ont été relevés dans la gestion quotidienne des systèmes éducatifs. Pour y remédier, il est impératif d'entreprendre des actions concrètes visant à allouer une part suffisante du budget de l'éducation à l'enseignement secondaire, à maximiser l'utilisation des ressources, à établir une dynamique partenariale efficiente et à instaurer une culture de l'évaluation.

Des conclusions satisfaisantes

La 53° session ministérielle de la CONFEMEN a été, de l'avis général, un succès éclatant dont les fondements reposent sur le professionnalisme, le volontarisme et la disponibilité constante des membres de l'organisation. Voici, pour votre information, le témoignage de CONFEMEN infos sur les différents points abordés lors de cette session.

Après les réunions de la Commission administrative et financière (CAF), des correspondants nationaux et du Bureau qui se sont déroulées durant les quatre jours précédents, la 53e session ministérielle a entamé ses travaux, dans l'après-midi du jeudi 5 juin 2008, par la traditionnelle cérémonie d'ouverture officielle dans la salle de théâtre de l'école polyvalente Louis-Mailloux de Caraquet. Une cérémonie haute en couleurs au cours de laquelle se sont succédés à la tribune, M. Soungalo Ouédraogo, Directeur de l'éducation et de la formation de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Mme Adiza Hima, Secrétaire générale de la CONFEMEN, M. Ousmane Samba Mamadou, ministre de l'Éducation du Niger et président en exercice sortant ainsi que l'honorable Kelly Lamrock, ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick et nouveau président en exercice au titre du biennum 2008-2010. C'est à M. Hédard Albert, ministre du Mieuxêtre, de la culture et du sport, ministre responsable de la Francophonie et représentant du Premier ministre du Nouveau-Brunswick qu'a échu l'honneur de présider ladite cérémonie.

Placés sous la présidence du nouveau président en exercice, les travaux proprement dits ont débuté le vendredi 6 juin 2008 dans la salle des conférences de l'École des Pêches de Caraquet pour s'achever l'après-midi du samedi 7 juin 2008. Pas moins de sept points étaient inscrits à l'ordre du jour de cette 53° session.



Vue d'ensemble de la salle de la 53° session ministérielle

Du bilan du biennum 2006-2008

La présentation du bilan du biennum 2006-2008, faite par Mme Adiza Hima, Secrétaire générale de la CONFEMEN, a été conforme aux axes d'orientation définis par les instances dans le cadre du plan de relance adopté en novembre 2002 lors de la 50^e session ministérielle de Ouagadougou (Burkina Faso) et du cadre d'action y afférent. Elle distingue trois axes, à savoir, l'axe 1 relatif à l'information et à la communication, l'axe 2 qui a trait à la réflexion et à la production de nouvelles stratégies en éducation et l'axe 3 lié à la concertation et à la promotion des intérêts communs. Ce sont ces différents axes du plan de relance qui fondent le cadre logique du programme d'activités annuel du STP. Les instances, qui ont notifié à la Secrétaire générale et à ses collaborateurs toute leur satisfaction du bilan des activités réalisées au cours du biennum qui vient de s'achever, ont notamment « félicité le STP pour la mise en œuvre effective et concrète du plan de relance, la rigueur dans le travail au quotidien, la gestion dynamique, le renforcement notable du rôle de la CONFEMEN sur le plan international ». Outre ces trois axes, la présentation a aussi fait cas du suivi des décisions de la 52^e session ministérielle et du Bureau de novembre 2007. Il s'agit en particulier de la mise en place de la comptabilité en partie double, l'élaboration d'un manuel de procédures, ainsi que la mise à jour des statuts et du règlement administratif et financier (RAF)..., toutes choses qui sont aujourd'hui effectives au Secrétariat technique permanent (STP).

De la programmation de l'OIF en matière d'éducation

Structurée autour de deux objectifs stratégiques dont le premier vise à permettre aux Etats et gouvernements d'assurer l'accès de tous les enfants à un cycle complet d'études primaires en éliminant les disparités entre les sexes, tandis que le second consiste à favoriser l'enseignement, la formation et la recherche orientés vers le développement et l'emploi. Ces deux objectifs se déclinent chacun en deux axes. Présentée par M. Soungalo Ouédraogo, Directeur de l'éducation et

de la formation de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), la programmation quadriennale 2010-2013 est actuellement au stade de la réflexion ; étape cruciale sur laquelle l'OIF, par la voix de M. Ouedraogo, a requis la contribution de la CONFEMEN, notamment dans la de modélisation phase de la future programmation. Des remarques qui ont été formulées lors des échanges et que le président en exercice a souhaité nourrir la réflexion en cours pour la future programmation, il faut citer la nécessité de renforcer la collaboration entre l'OIF



Une vue du Présidium lors de l'ouverture de la réunion des correspondants nationaux

et la CONFEMEN, la redéfinition des curricula et leur adaptation aux enjeux actuels ainsi que la promotion des actions en faveur du manuel scolaire.

Du PASEC et de ses orientations futures

Outre la présentation des résultats des évaluations menées dans le cadre des septième et huitième phases dont on peut retenir la qualité et la nécessité d'un accroissement de la contribution de l'OIF, l'examen des activités réalisées dans le cadre du PASEC a concerné aussi l'analyse des curricula et les orientations du programme. L'analyse des curricula, menée en collaboration avec l'INEADE et l'aSPe de l'Université de Liège, est une étude scientifique entreprise au niveau de 17 pays africains et qui a permis de constater un écart parfois important entre les curricula officiels et les curricula implantés (réellement mis en œuvre sur le terrain). Quant aux orientations et perspectives du programme, elles ont été arrêtées lors du dernier Comité scientifique tenu à Zürich (Suisse)

en mai 2008. Il ressort des échanges que les objectifs du programme sont très pertinents et sont originaux par rapport aux autres programmes.

Des stratégies pour l'exécution de la mission des correspondants nationaux

Conformément aux vœux du Bureau lors de leur

réunion de Lomé en novembre 2007, les ministres ont examiné les voies et moyens à privilégier en vue de consolider le rôle des CN au niveau des ministères et d'optimiser ainsi leur implication dans la conduite des activités de la CONFEMEN. Parmi les propositions formulées, figurent notamment la nécessité de leur accorder un positionnement adéquat dans les ministères, de leur donner les moyens d'assurer une bonne coordination et une communication efficace mais aussi le renforcement du partenariat avec la Commission nationale pour la Francophonie.

De la 54º session ministérielle

En 2010 se tiendra la 54° session ministérielle de la CONFEMEN. Coïncidant avec le 50° anniversaire de la CONFEMEN, la 54° session ministérielle sera notamment l'occasion pour la CONFEMEN de jeter un regard rétrospectif sur ses actions. L'objectif essentiel est de faire le point sur les facteurs de la qualité et vérifier leurs applications concrètes dans les systèmes éducatifs. Les travaux préparatoires débuteront incessamment et tendront en 2009 à disposer d'un relevé de mesures mises en oeuvre pour l'amélioration de la gestion des systèmes éducatifs, sur la base des expériences et des bonnes pratiques. Le processus connaîtra une



Une vue de la salle lors de la réunion des correspondants nationaux

De la réunion du Groupe de travail

Du 21 au 23 avril 2008, s'est tenue à Dakar la réunion du groupe de travail des correspondants nationaux (CN) des Etats et gouvernements membres du Bureau de la CONFEMEN. Cette rencontre visait à examiner l'avancement des travaux depuis la réunion du Bureau de Lomé (Novembre 2007) et à préparer la session ministérielle qui s'est tenue en juin dernier à Caraquet, au Nouveau-Brunswick. Cinq documents ont été présentés à l'appréciation des correspondants nationaux par le Secrétariat technique permanent (STP) : le projet de document de réflexion et d'orientation intitulé «L'évaluation des systèmes éducatifs : pour un meilleur pilotage par les résultats.» et celui portant sur «Enseignement secondaire et perspectives» ; un document de référence relatif aux normes linguistiques élaboré dans une perspective d'harmonisation des pratiques rédactionnelles de la CONFEMEN ; le "Cadre logique du programme d'activités 2009" et "l'avant-projet de budget" y afférent. Ces points et d'autres qui ont fait également l'objet d'échanges, en l'occurrence la participation de la CONFEMEN au prochain Sommet des Chefs d'État et de gouvernement de Québec, le document relatif aux stratégies pour l'exécution de la mission des CN ont tous

nouvelle phase en 2010 avec une enquête sur la perception de l'action de l'institution par les Etats et gouvernements membres, les instances internationales et les sociétés civiles ainsi que le bilan de la mise en oeuvre du plan de relance.

53° session ministérielle

Ils ont dit ... Ils ont dit ... Ils ont dit ...

1. L'Honorable Kelly LAMROCK, président en exercice de la CONFEMEN

L'éducation, ce n'est pas se demander comment transmettre notre savoir à nos enfants ; l'éducation, c'est donner à nos enfants la passion de construire leur propre savoir ; Ce que nous devons faire pour les prochaines générations, c'est de donner à chaque enfant une passion pour apprendre, assurer à chaque enfant la chance unique de découvrir ses forces et l'opportunité de les utiliser pour apprendre et satisfaire sa curiosité intellectuelle. Car éduquer quelqu'un, c'est attirer quelque chose qui est déjà là, à l'intérieur de chaque être humain. Si nous voulons accomplir cela, nous n'avons pas un seul enfant à perdre, nous n'avons pas une seule force à gaspiller. C'est pourquoi l'éducation est une cause très importante pour nous et c'est ce qui explique la raison d'être de la CONFEMEN.

2. M. Hédard ALBERT, Ministre du Mieux-être, Culture et Sport, Ministre responsable de la Francophonie du Nouveau-Brunswick

La mission d'une école communautaire est de créer une nouvelle alliance entre l'école et la communauté de sorte que chaque élève puisse parvenir à la maîtrise de ses apprentissages scolaires tout comme à celle des compétences nécessaires pour relever les défis de la vie en société. Et le tout se fait en partenariat avec les secteurs bénévole, privé et public.

3. M. Ousmane SAMBA MAMADOU, ministre de l'Education du Niger et président en exercice sortant de la CONFEMEN

Aussi bien à propos de l'appui aux pays en matière de politiques éducatives que de la communication et du partenariat, nous avons, au cours du mandat écoulé, réalisé des progrès appréciables, notamment en développant et en améliorant sans cesse nos outils et stratégies d'intervention. J'en veux pour preuves le nombre d'évaluations diagnostiques et thématiques menées, la rénovation du site Internet, de CONFEMEN infos et l'organisation des Journées de réflexion sur la pratique de la dynamique partenariale.

4. Mme Adiza HIMA, Secrétaire générale de la CONFEMEN

La faiblesse du secondaire est un sérieux handicap de nos politiques éducatives. Car, non seulement la croissance économique que nous voulons reste sujette à caution, mais il y a lieu de se demander si nous pouvons réellement convaincre dans nos plaidoyers pour l'éducation alors que la strate de nos systèmes éducatifs à même d'offrir au plus grand nombre une gamme variée de choix de formation reste atrophiée.

5. M. Soungalo OUEDRAOGO, Directeur de l'Education et de la formation à l'OIF

L'objectif de l'éducation ne se limite pas à savoir lire, écrire et calculer. L'éducation vise aussi et surtout à former des personnes capables de s'adapter à un monde en perpétuel mouvement et où se livre la course à l'acquisition de nouveaux savoirs et des compétences sans cesse renouvelées.

6. M. Roger FERRARI, Président du CSFEF

Il est essentiel de veiller à la qualité de la formation des enseignants, des chefs d'établissements et des gestionnaires des systèmes éducatifs. Dans ce sens, la tendance observée actuellement visant à raccourcir la durée de la formation des professeurs et/ou les mesures visant à supprimer des postes d'enseignants, notamment dans le cycle secondaire, entre en contradiction avec l'objectif d'avoir une population bien formée capable de prendre une part active dans les prises de décision liée au développement.

7. M. Mamadou NDOYE, Secrétaire exécutif de l'ADEA

L'atteinte progressive des objectifs de l'Education pour tous (80 millions en 1999, près de 110 millions en 2005) fait peser une pression importante sur les autres niveaux, notamment l'enseignement secondaire, même si de nombreux jeunes demeurent encore à ce niveau en situation d'exclusion scolaire, puisque le taux brut de scolarisation est seulement de 36,3% et le taux net de scolarisation de 32,7%.

8. M. Ian WHITMAN, Directeur de la coopération avec les pays non membres de l'OCDE

La question des compétences doit être dans une perspective historique car elles évoluent à travers le temps : aujourd'hui par exemple, il y a une diminution de l'importance accordée aux tâches routinières au profit d'autres compétences requérant plus d'esprit d'analyse et de créativité.

9. M. Adriaan VESPOOR, Consultant indépendant en éducation

Le nombre d'enfants qui terminent l'enseignement primaire étant en forte augmentation, se pose la question du développement de l'offre d'enseignement dans le secondaire évaluée à 20% par an. Le coût pour les finances publiques va dès lors être très élevé sachant que le coût pour le secondaire demande un triplement des budgets.

Journée internationale de la Francophonie

« La rencontre » au cœur de la fête de la Francophonie

À l'occasion de la Quinzaine de la Francophonie, la CONFEMEN a organisé cette année la troisième édition du concours des 10 mots de la Francophonie. C'est autour de la thématique de la « rencontre » que les élèves ont été appelés à relever le défi du Concours des 10 mots de la Francophonie.

À travers ce concours qu'elle a organisé pour la troisième année consécutive et qui a été cette année étendu à toutes les régions du Sénégal, la CONFEMEN vise à donner aux jeunes une vitrine d'expression tout en leur faisant découvrir les diversités et inspirations d'une communauté de partage. Une excellente occasion de montrer la nécessité de protéger et de promouvoir cette langue si riche. Dans la logique d'une

implication du plus grand nombre de partenaires francophones afin de donner plus d'ampleur à l'évènement, plusieurs organisations partenaires ont été sollicitées et ont pris part à l'activité qui tend à occuper une place importante dans le calendrier des fêtes de la Francophonie.

La cérémonie de remise des prix a eu lieu le 12 mars 2008 au Centre africain d'études supérieures en gestion. 11 lauréats ont été primés, répartis sur quatre catégories différentes correspondant à l'élémentaire, au moyen et au secondaire, qui comptaient chacun trois lauréats, ainsi qu'une catégorie artistique, transversale aux trois niveaux,



Photo de famille avec les lauréats de l'édition 2008

comprenait qui quant à elle deux lauréats. Plusieurs personnalités marque ont honoré ladite cérémonie, à l'image du Secrétaire général de la CONFEJES, du Secrétaire général du ministère de l'Éducation du Sénégal ainsi que d'autres personnalités, notamment ambassadeurs des pays francophones

et de nombreux élèves venus encourager leurs camarades lauréats. Pour ajouter à la gaieté et à la joie, une troupe de théâtre scolaire du lycée Limamoulaye a agrémenté la cérémonie de deux représentations, vivement appréciées par l'audience. Dans son allocution, Madame Adiza Hima, Secrétaire générale de la CONFEMEN, a rappelé l'importance de ce concours qui, dit-elle, est une vitrine d'expression mais aussi, et surtout, un outil d'évaluation des insuffisances des politiques éducatives, permettant ainsi de prendre des mesures correctrices pour améliorer en permanence la qualité apprentissages, un credo de la CONFEMEN. Elle a par ailleurs souligné le mérite des participants et des lauréats et a tenu à partager avec ces derniers un de la

. Cher enfant.

La CONFEMEN pense à toi et à tout ce que tu peux ressentir pour ta francophonie. Quoique encore juvénile, j'ai lu sur ton visage les traits de ta conviction et de ton engagement pour ce creuset de partage et de solidarité. J' y ai aussi déchiffré ta volonté et ta détermination pour promouvoir cette belle langue qu'est le français, qui unit, par des rhizomes enracinées dans notre moi profond, des peuples décidés à s'enrichir mutuellement de leurs cultures et à défendre cette diversité culturelle.

Cher enfant,

Tu dois savoir que les petits pas que tu fais aujourd'hui pour apprendre les subtilités de cette langue sont les passerelles que tu vas emprunter demain pour apprivoiser l'autre avec tact et en faire un militant de la francophonie et de ses idéaux.

Toi, à qui le monde appartient, que ta curiosité et ton entrain soient la **boussole** de toute une génération, pour apprendre, aimer et défendre cette langue que nous avons en partage.

Ainsi paré, sois sûr que tu pourras à ton tour enrôler d'autres à s'attabler à la terrasse franc ophone pour découvrir, grâce à la bonne vieille palabre francophone, les beautés et les richesses de cette langue qui favorisent des rencontres jubilatoires.

Concours des dix mots de la Francophonie 2008

Un grand merci à nos nombreux partenaires , sans qui l'évènement n'aurait pas eu le succès qu'il a connu pour cette édition :





Ministère de l'Éducation du Sénégal





















AMBASSADE CANADA

DEPART

Yasmine SMIRES est maroco-canadienne. Diplômée en communication et titulaire d'un Master en développement international, elle a été mise à la disposition du Secrétariat technique permanent (STP) de la CONFEMEN par le ministère des Relations internationales (MRI) et le ministère de l'Education, du Loisir et du Sport du Québec en novembre 2007.

Au cours des six mois qu'elle a passés au STP, Mlle SMIRES a apporté une contribution inestimable à l'amélioration de la communication de la CONFEMEN. Dévouée à la tâche et d'une grande efficacité, Mlle SMIRES a particulièrement contribué à amélioré le design et le contenu du site Internet de la CONFEMEN.

Colloque « Réformes et conditions du personnel en éducation. Enjeux des changements en éducation et condition enseignante »

Le 13 juin 2008, le Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF) a tenu à Québec, en marge de sa XI° Rencontre portant sur « la gouvernance et les droits humains, l'environnement, l'usage du français », un colloque sur les « Réformes et conditions du personnel en éducation. Enjeux des changements en éducation et condition enseignante ».

Au cours de ce colloque auquel la CONFEMEN a été invitée à prendre la parole lors de la cérémonie d'ouverture officielle, la Secrétaire générale, Mme Adiza HIMA, a indiqué qu'aucune réforme éducative crédible ne saurait ignorer les conditions du personnel éducatif, en particulier celles des enseignants. Soulignant qu'il s'agit là d'une préoccupation constante de la CONFEMEN, Mme HIMA a rappelé que, dans son document de réflexion et d'orientation intitulé *Stratégies pour une refondation réussie des systèmes éducatifs*, la CONFEMEN soutient notamment que « la qualité de l'éducation que recevront les élèves sera toujours tributaire de la qualité de l'enseignement dispensé par les enseignants ; en conséquence, l'efficacité de l'éducation passe par le renforcement de la motivation des personnels de l'éducation, ainsi que par une réforme des formations initiale et continue de ces personnels et de leur encadrement ».

CONFEMEN INFOS

est une lettre trimestrielle consacrée à l'actualité éducative, à la recherche et au partenariat dans le secteur de l'éducation ainsi qu'à toutes les activités de la **CONFEMEN** dans le monde. Elle est publiée par le Secrétariat technique permanent de la **CONFEMEN**

Directrice de publication : Adiza Hima Rédacteur en chef : Modi Alzouma Moussa Rédaction : Modi Alzouma Moussa

Collaboration: Pierre Varly, Anne Panda Sène, Fatou

Ndoye, Beifith Kouak Tiyab, Agathe Fiset, Yasmine Smirès

Secrétariat Technique Permanent de la CONFEMEN

Immeubble Kébé Extension, 3è étage BP 3220 - Dakar - Sénégal Tél. : (221) 33 821 80 22

Fax: (221) 33 821 32 26 Email: confemen@confemen.org